

COMPTE RENDU N°06 DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	28	29

L'an deux mil vingt le 15 octobre à 18H00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 9 octobre, s'est réuni en le Centre d'Animation de Lanton, sous la présidence de Madame Marie LARRUE, Maire

Présents : LARRUE Marie, DEVOS Alain, JOLY Nathalie, GLAENTZLIN Gérard, CAZENTRE-FILLASTRE Vanessa (*sauf pour la délibération n°06-06*), DE OLIVEIRA Ildio, PEUCH Annie-France, CAUVEAU Olivier, AURIENTIS Béatrice, BELLOC Damien, BOISSEAU Christine, CABANES Ariel, PONS Cassandra, LACOMBE Jean-Jacques, PEYRAC Nathalie, CLERQUIN Gérard, BIDART Nathalie, CAILLY Christian, DARCOS Nathalie, MASIP Dominique, ROUGIER Martine, PERUCHO Jean-Charles, MALET Virginie, JACQUET Eric, CAVERNES Marie-France, MORAS Stéphane, FERRAN-CHATAIN Marie-Christine, BEYNAC Michel

Absent ayant donné procuration : KENNEL Thomas à LARRUE Marie,

Absente (à la délibération n°06-06): CAZENTRE-FILLASTRE Vanessa,

Madame PONS Cassandra a été désignée secrétaire de séance

Lors de cette séance, le Conseil Municipal, dûment convoqué, a :

- désigné la secrétaire de Séance : Madame Cassandra PONS
- approuvé le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Rapporteur : Madame Marie LARRUE, Maire

En application de la délibération n°04-01 du 10 juillet 2020, le Conseil Municipal de Lanton a délégué à Madame le Maire le pouvoir de prendre un certain nombre de décisions en application de l'article L2122-22 du code général des Collectivités territoriales.

Conformément à l'article L2122-23 du même code, Madame le Maire communique au Conseil Municipal la liste des décisions qu'elle a été amenée à prendre.

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication

Par 22 voix pour et 7 oppositions (M. Jean-Charles PERUCHO, Mme Virginie MALET, M. Eric JACQUET, Mme Marie-France CAVERNES, M. Stéphane MORAS, Mme Marie-Christine FERRAN-CHATAIN, M. Michel BEYNAC), le Conseil Municipal adopte la délibération suivante :

URBANISME

N° 06- 01 / RC-DG : APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Rapporteur : Damien BELLOC, Conseiller municipal délégué

Le Conseil Municipal

- **décide** d'approuver la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme, telle qu'elle est annexée à la présente délibération ;
- **précise** :
 - que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une publication dans un journal local ;
 - que la présente délibération sera exécutoire dès lors qu'elle aura fait l'objet des mesures de publicité précitées et qu'elle aura été transmise à l'Autorité Administrative compétente de l'État, et ce conformément à l'article L.153-24 du Code de l'urbanisme.

« Lorsque le plan local d'urbanisme porte sur un territoire qui n'est pas couvert par un schéma de cohérence territoriale approuvé, ou lorsqu'il comporte des dispositions tenant lieu de programme local de l'habitat, il est publié et transmis au préfet dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales. Il devient exécutoire à l'issue d'un délai d'un mois à compter de sa transmission au préfet. »

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

N° 06-02 / DG - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Rapporteur : Alain DEVOS, Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal décide :

- **d'accepter et de valider** la liste de 32 contribuables, ci-annexée, qui sera envoyée à la Direction Départementale des Finances Publiques, au sein de laquelle, seront désignés huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants qui composeront la nouvelle commission communale des impôts directs,
- **de dire** que les commissaires titulaires et suppléants seront informés par courrier de leur désignation.

Sont proposés titulaires :

	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse

1	LACOMBE	Jean-Jacques	19/07/1952	15, allée des Sallois 3313 Lanton
2	JOLY	Nathalie	23/06/1976	11 ter, rue des Bouvreuils 33510 Andernos
3	DEVOS	Alain	05/08/1953	15, avenue des genets 33138 Lanton
4	CAZENTRE-FILLASTRE	Vanessa	24/02/1973	13, résidence du Parc 33138 Lanton
5	DE OLIVEIRA	Ilidio	20/04/1967	14 rue de l'Abbé Wolf 33138 Lanton
6	AURIENTIS	Béatrice	28/06/1955	4 ter, avenue Berthoud 33138 Lanton
7	GLAENTZLIN	Gérard	27/11/1951	Route du Stade – Villa Ostréa apt C9 – 33138 Lanton
8	PEUCH	Annie-France	21/01/1950	10, rue des Baccharis 33138 Lanton
9	BELLOC	Damien	30/05/1990	17, allée des Chênes 33138 Lanton
10	BOISSEAU	Christine	13/08/1959	23, avenue de la Palombière 33138 Lanton
11	CAUVEAU	Olivier	13/10/1979	45 bis, route de Bordeaux 33138 Lanton
12	PONS	Cassandre	02/08/1991	24, route du stade 33138 Lanton
13	DERAMBURE	Christine	02/03/1961	12, avenue Gabriel Fauré 33138 Lanton
14	LAMBINET TROUBAN	Maryse	07/09/1953	13, avenue de la Gare 3313 LANTON
15	BALLONGUE	Loïc	28/07/1976	25, allée Fontaine Vieille 33138 Lanton
16	MALET	Virginie	29/04/1979	17, allée des jasmins 33138 Lanton

Sont proposés suppléants:

	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse
1	CABANES	Ariel	09/05/1952	6, allée des Bidaous 33138 Lanton
2	PEYRAC	Nathalie	29/09/1970	47, route du pont des chèvres 33138 Lanton
3	CLERQUIN	Gérard	18/10/1957	31, avenue Guillaume Apollinaire 33138 Lanton
4	BIDART	Nathalie	27/06/1973	4, rue Bernard Raynaud – Les Jardins du Littoral – Maison 11 – 33138 Lanton
5	CAILLY	Christian	16/12/1949	32 bis, route du Lénan 33138 Lanton
6	DARCOS	Nathalie	31/01/1966	23, allée Duguay Trouin 33138 Lanton
7	MASIP	Dominique	20/02/1979	12, avenue du Pitey 33138 Lanton
8	ROUGIER	Martine	29/05/1958	10, rue des Cakiliers 33138 Lanton
9	MOTION	Daniel	23/03/1949	25, avenue du Pitey 33138 Lanton
10	CABANES	Evelyne	16/03/1959	6, allée des bidaous 33138 Lanton
11	BARON	Nicole	11/04/1953	Allée des Bergeronnettes 33138 Lanton
12	AURIENTIS	Philippe	11/10/1952	4 ter, avenue Berthoud 33138 Lanton
13	CASTEUBLE	Brigitte	03/01/1959	1, rue de la Sausine 33138 Lanton
14	DURAND	Jean-Marc	20/09/1954	11, allée Elisabeth 33138 Lanton
15	QUARIN	Philippe	24/09/1957	21, avenue de Moutchalette 33138 Lanton
16	GRAVIER	Aline	04/06/1963	14 bis, allée Elisabeth 33138 Lanton

N° 06-03 / ALN-CB - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE LANTON AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES MARCHÉS PUBLICS D'AQUITAINE

Rapporteur : Alain DEVOS, Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal décide de :

- **procéder** à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter la ville de Lanton au sein de l'AMPA :

Titulaire	Suppléant
Dominique MASIP	Christian CAILLY

RESSOURCES HUMAINES ET DIALOGUE SOCIAL

N° 06-04 / MC - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Madame Béatrice AURIENTIS, Adjointe

Le Conseil Municipal :

- **modifie** le tableau des effectifs de la Commune, conformément au tableau ci-annexé, par la création de deux (2) emplois permanents à temps complet :
 - un Gardien-Brigadier de Police Municipale (Catégorie C),
 - un Adjoint Technique Territorial (Catégorie C),
- **dit** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi sont inscrits au budget de la Commune, chapitre 012,
- **approuve** les modifications du tableau (ci-joint) des emplois permanents de la Commune, qui prendront effet au plus tôt à la date exécutoire de la présente délibération.

N° 06-05 / MC - AVENANT AUX DELIBERATIONS PORTANT MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) - INTÉGRATION DES NOUVEAUX CADRES D'EMPLOIS

Rapporteur : Madame Béatrice AURIENTIS, Adjointe

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **décide** de compléter les délibérations susvisées instituant le RIFSEEP en intégrant dans ce dispositif les nouveaux cadres d'emplois des Ingénieurs et Techniciens Territoriaux et en leur appliquant les mêmes dispositions que celles adoptées pour les autres cadres d'emplois éligibles à ce régime indemnitaire,
- **autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à prendre les arrêtés individuels d'attribution de l'IFSE et du CIA,
- **dit que :**
 - les crédits correspondants à l'ensemble des dispositions ci-dessus mentionnées sont et

seront inscrits chaque année au Budget de la Collectivité,

- les dispositions de la présente délibération prendront effet à la date exécutoire et que les délibérations instaurant le régime indemnitaire antérieurement pour les cadres d'emplois précités sont modifiées ou abrogées en conséquence,
- les montants maxima évoluent selon les mêmes conditions que les montants applicables aux fonctionnaires de l'Etat

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des présents ou ayant donné pouvoir (28), sortie de Madame Vanessa CAZENTRE FILLASTRE, la délibération suivante :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

N° 06-06 / HC - REPRISE D'UNE CASE DE COLOMBARIUM

Rapporteur : Jean-Jacques LACOMBE, Premier Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal décide :

- **de procéder** à la reprise de la concession n°521, correspondant à la case n°73 du Colombarium,
- **d'indemniser** le concessionnaire au deux tiers du temps restant à courir, soit 2/3 de 186,67 €, le remboursement s'élevant donc à 124,45 €,
- **d'autoriser** Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents relatifs à cette délibération.

Par 22 voix pour et 7 oppositions (M. Jean-Charles PERUCHO, Mme Virginie MALET, M. Eric JACQUET, Mme Marie-France CAVERNES, M. Stéphane MORAS, Mme Marie-Christine FERRAN-CHATAIN, M. Michel BEYNAC), le Conseil Municipal adopte la délibération suivante :

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

N° 06- 07 / ALN - REFONTE DES COMITÉS DE VILLAGE

Rapporteur : Jean-Jacques LACOMBE, Premier Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal :

- **annule** les délibérations n°09-11 du 09 novembre 2014 et n°11-09 du 12 septembre 2014,
- **adopte** la charte des comités de village telle qu'annexée à la présente,
- **dit** que les conseillers de village seront nommés, après candidature, par arrêté du Maire, suivant les modalités définies dans la présente délibération,
- **autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout acte relatif au fonctionnement des comités de village.

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

SOLIDARITÉS

N° 06-08 / CB-JS - PRISE EN CHARGE DES VERIFICATIONS LIÉES A LA SÉCURITÉ ET AU BON FONCTIONNEMENT DU LOCAL DES RESTOS DU CŒUR

Rapporteur : Nathalie JOLY, Adjointe au Maire

Le Conseil Municipal :

- **décide** de prendre en charge les vérifications annuelles obligatoires liées aux extincteurs et au système électrique du bâtiment communautaire des « Restos du Cœur » en lieu et place de l'Association,
- **autorise** le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents inhérents à la présente délibération.

ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

N° 06-09 / JG - MISE EN PLACE D'UN ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE ELEMENTAIRE FRANCE GALL

Rapporteur : Vanessa CAZENTRE-FILLASTRE, Adjointe au Maire

Le Conseil Municipal :

- **valide** la mise en place du dispositif ;
- **autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à la présente délibération ;
- **autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à engager toute procédure utile à la réalisation du projet et à solliciter toute subvention susceptible de concourir au meilleur équilibre financier de l'action

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

N° 06-10 / CB/EB - DEMANDE DE SUBVENTION ET D'INSCRIPTION AU TITRE DU PLAN DEPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINERAIRES (PDESI) POUR LE SITE DE LA SABLIERE DU PAS SIMONET

Rapporteur : Gérard GLAENTZLIN, Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le financement prévisionnel,
- **sollicite** le Président du Conseil Départemental de la Gironde pour une inscription de ce projet dans le cadre du PDESI,
- **autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention de 20 000 €,
- **dit** que les crédits sont inscrits au budget 2020,
- **donne** tout pouvoir à Madame le Maire, ou son représentant, pour signer tout document relatif à cette opération.

CULTURE ET VIE LOCALE

N° 06-11 / JG - DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « LANTON – LODOSA »

Rapporteur : Annie-France PEUCH, Adjointe au Maire

Le Conseil Municipal décide de :

- **procéder** à la désignation de deux délégués titulaires au sein de l'association « Lanton-Lodosa » :
 - Annie-France PEUCH,
 - Vanessa CAZENTRE-FILLASTRE

N° 06-12 / JG - DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « LANTON – ITALIA »

Rapporteur : Annie-France PEUCH, Adjointe au Maire

Le Conseil Municipal décide de :

- **procéder** à la désignation de deux délégués titulaires au sein de l'association « Lanton-Italia » :
 - Nathalie BARRAN-DARCOS,
 - Nathalie BIDART.

ASSOCIATIONS

N° 06-13 / CB/JG - SUBVENTIONS ASSOCIATION 2020 – COMPLÉMENT N°1

Rapporteur : Olivier CAUVEAU, Conseiller municipal délégué

Le Conseil Municipal :

- **accorde** ces subventions pour un montant total de 1 550 €, telles que précisées ci-dessus,
- **dit** que les crédits sont inscrits au budget 2020,

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

N° 06-14 / JS - PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ RAPPORT 2019-2020

Rapporteur : Christine BOISSEAU, Conseillère municipale déléguée

Le Conseil Municipal décide de :

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport annuel 2019-2020 de la commission communale d'accessibilité annexée à la présente.

La séance a été levée à 19h04.

Vu pour être affiché, conformément à l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.

LANTON, le 20 octobre 2020

Marie LARRUE



